

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE N°3

Ecole maternelle GEORGE SAND

Lundi 22 Juin 2020

Début de séance à 17h00

Présents :

Corps enseignant EMPU G.Sand : Mmes Péli (PS, Direction), Salles (MS), Mirc (MS), Cabanes (GS), Le Moing (PS).

Représentante de la municipalité : Mme Clouscard-Martinato, départ à 17h38

Association des Parents Indépendants (API) : Mmes Cabrit, Joffre, Gayraud Manteau, Jousseins (en remplacement de Mme BOHL)

Excusées :

Mme Coulibaly (enseignante de GS), Mme BOHL (titulaire API), Mme VAZZOLER (Titulaire API)

1. Effectifs de l'école au 22/06/20

A la rentrée 2019/2020 : 159 élèves

Mouvements : en janvier : 1 arrivée en PS et 1 départ en GS

Effectif à juin 2020 : 159 élèves

2. Ouverture des écoles au 14 mai, 8 juin puis 22 juin

Mme PELI relate les évènements depuis le 12 mars jusqu'au 22 juin 2020

Jeudi 12 mars 2020 : le Président de la République annonce la fermeture des écoles le 16 mars avec la consigne d'assurer la continuité pédagogique à distance. Chaque maîtresse de l'EMPU George Sand devait être indépendante pour mener sa classe, depuis son lieu de confinement.

Pour ce faire : **Mise en place des listes de mails des familles de sa classe sur les adresses académiques de chaque enseignante.** Cette étape a demandé du temps pour entrer les adresses, vérifier leur exactitude, retrouver les adresses manquantes ou erronées. **Des liens ont été faits avec l'école élémentaire George Sand pour trouver les coordonnées des familles manquantes ou erronées.**

Pour les familles pour lesquelles les contacts téléphoniques ou par voie électronique ont été impossibles, le contact a été établi par voie postale.

Pour le corps enseignant, il a fallu un peu de souplesse et d'adaptation pour mettre en place une continuité pédagogique adaptée. En effet les apprentissages en maternelle se basent sur la proximité et la manipulation, difficiles à mettre en place de façon dématérialisée.

L'équipe enseignante s'est réunie tous les deux jours en visio conférence..

Mme PELI explique que la situation n'a pas été facile, les journées étaient longues. Les enseignantes ont passé beaucoup de temps à contacter et expliquer aux familles comment travailler à distance. **Une attention particulière a été portée à rendre les travaux accessibles à tous, même pour les familles sans imprimante.** Les consignes très strictes ont rendu les choses plus complexes pour les enseignants et les familles qui étaient moins à l'aise avec les outils numériques. Néanmoins, **un drive a pu être mis en place pour que les familles puissent avoir accès aux activités proposées par les enseignantes.**

Pendant le confinement, la majorité des familles a pu être contactée par mail ou par téléphone.

Pour le cas particulier des enfants de la communauté des gens du voyage, une association s'est chargée de l'impression et de la distribution des activités aux familles. Depuis le retour à l'école sur la base du volontariat, ces dossiers étaient déposés à l'école Alain Savary pour être récupérés par les familles qui avaient encore des craintes à renvoyer leurs enfants en classe. Ce dispositif a perduré jusqu'à la rentrée du 22 juin.

Le 13 avril 2020, le Président de la République annonce la réouverture des écoles pour le 11 mai, pour tout le monde. Les précisions du ministère de l'éducation nationale seront transmises 2 à 3 semaines après.

A partir de cette annonce, **des réunions entre les directeurs d'école et l'IEN se tiennent tous les deux jours**. Finalement, **le ministre annonce que seuls les GS sont prioritaires** au 11 mai et que les autres classes pourront reprendre à partir du 25 mai.

Avant même l'annonce du ministre, l'équipe éducative de l'EMPU George Sand s'est interrogée sur les conditions d'accueil pour les PS et MS. Pendant cette période, il y a eu **peu de relations directes entre l'école et la mairie, les réunions étaient entre l'IEN et la mairie**. La seule réunion entre les directeurs d'école et la municipalité s'est tenue 1 semaine avant le 11 mai.

L'équipe pédagogique était dans l'attente des décisions de la municipalité, propriétaire des locaux et employeurs des personnels : ATSEMs, agents de nettoyage, indispensables à la mise en place du protocole sanitaire et au fonctionnement des classes.

Le recensement des personnels aptes à revenir pour assurer le retour à l'école a pris beaucoup de temps à la municipalité.

Dans le même temps, l'équipe enseignante a élaboré de multiples scénarios afin d'accueillir tous les niveaux avec 5 enfants par classe et par demie journée jusqu'à ce que **l'IEN et la mairie tranchent : seuls les GS reviendraient à l'école et le rythme serait de 1 semaine sur 2**.

Un sondage avait été envoyé à toutes les familles de tous les niveaux. La décision de ne pas accueillir les MS et PS est arrivée après.

Les enseignantes de GS ne pouvant pas reprendre, **les autres enseignantes se sont organisées pour accueillir les GS en présentiel et assurer la continuité pédagogique à distance pour les PS et MS**.

L'école a pu accueillir tous les enfants de GS dont les familles souhaitaient qu'ils retournent en classe, ce qui a représenté 50% des élèves de GS.

Pendant toute la durée du confinement, les enfants des soignants et personnels réquisitionnés de Colomiers, de la maternelle au collège, ont été accueillis à Alain Savary.

A la **réouverture du 11 mai**, la **liste des professions prioritaires** ne comptait toujours **que les soignants et les personnels réquisitionnés**. Les enseignants, les personnels municipaux nécessaires au fonctionnement des établissements scolaires **ne pouvaient pas bénéficier d'un accueil prioritaire** de leurs enfants.

L'API avait signalé cette incohérence lors d'une réunion avec l'IEN et la municipalité lors d'une réunion le 6 mai 2020.

Finalement, le **28 mai, le Recteur d'académie a modifié cette liste** de professions prioritaires effective au 2 juin.

Le 2 juin, les professeurs du secondaire qui en ont fait la demande auprès de la circonscription de Colomiers et le 8 juin les enseignants et personnels municipaux travaillant dans les écoles de Colomiers devenaient donc prioritaires.

Avec ces annonces, une quatrième classe devait être ouverte avec l'attribution d'un remplaçant pour la classe de Mme Coulibaly qui était en arrêt.

L'école George Sand a accueilli beaucoup d'enfants de personnels réquisitionnés de tous niveaux confondus. Certains étant déjà accueillis à l'école Alain Savary durant le confinement.

Pour les quelques places restantes en PS et MS : l'accueil a été fait au maximum des capacités possibles prévues sur la ville (8 élèves/groupe) en lien avec le respect du protocole sanitaire en vigueur. Un second sondage n'a pas été réalisé sur l'école au vu du peu de places restantes. Par conséquent, nous avons fait le choix, en lien avec l'IEN, de **rappeler les familles dont les enfants ont été repérés comme ayant des difficultés sociales, scolaires ou des soucis émotionnels**. Suite à ces appels, certaines familles ont tout de même refusé le retour à l'école, les places ont donc été attribuées à d'autres familles au fur et à mesure qu'elles se manifestaient jusqu'à atteindre la capacité maximale.

Le 14 juin, le Président de la République annonce la rentrée pour le 22 juin.

Un nouveau protocole sanitaire est transmis le 17 juin, le 18 juin la municipalité se réunit pour faire le point

sur le périscolaire, 4 ATSEM pouvaient revenir, 2 remplaçantes annoncées le vendredi.

Madame Cabanes peut revenir à l'école.

Vendredi les parents sont informés des conditions de retour à l'école.

Le 22 juin 2020 : retour de **76% des élèves à l'école**, certaines familles ont refusé le retour par crainte sanitaire, d'autres avaient pris des dispositions de garde. Dans ces circonstances exceptionnelles, on a pu permettre une flexibilité aux familles en fonction de leur motif d'absence.

Pour les enseignantes, ce retour s'est bien passé, l'école a repris le dessus. Les enfants ont vite retrouvé leurs habitudes, et n'ont pas beaucoup parlé du confinement.

Accompagnement psychologique des élèves post-confinement : Le maître G appartenant au dispositif du RASED (Réseau d'aides Spécialisées aux élèves en difficulté) est venu le 18 juin pour faire parler un groupe de GS sur leur vécu du confinement en se basant sur un album. Suite à son intervention, les enfants qui en auront besoin pourront être orientés vers la psychologue scolaire en lien avec la famille. Un deuxième groupe de GS devrait participer à un atelier la semaine prochaine.

Il est rappelé que l'équipe enseignante avait, pendant le confinement, informé de la possibilité de contacter la psychologue scolaire. Les parents ont encore la possibilité de faire appel à elle si nécessaire.

Au final, il y a eu de bons retours aux sondages et **finalement peu de décrocheurs mais le nombre est compliqué à établir.**

Durant le confinement et après, il y a eu quelques soucis de blacklisting avec la messagerie de l'académie de Toulouse, tout le monde espère que cela va s'améliorer. Les services du Rectorat travaillent à résoudre ce problème.

Mme Clouscard-Martinato met en avant la mobilisation des équipes enseignantes et les agents municipaux qui a permis une réouverture des écoles le 11 mai.

L'API demande pourquoi il n'y a pas eu de **dispositif Sport – Santé – Culture – Civisme (2S2C)** en plus mis en place par la municipalité ?

Mme Couscard-Martinato explique que le **dispositif 2S2C** a été mis en place avec la participation des éducateurs sportifs dans toutes les écoles élémentaires sur le temps scolaire. La fermeture du Pavillon Blanc a empêché la mise en place d'activités plus culturelles.

La municipalité s'est fortement engagée pour accompagner le retour des élèves columérins à l'école, mais les financements du PEDT sont difficiles en temps normal. La municipalité craint que les financements spécifiques, en lien avec la crise sanitaire, ne soient finalement pas versés par l'Etat.

Sur la ville de Colomiers, entre 45% et 70% des élèves en fonction des écoles ont pu être accueillis à partir du 11 mai. La municipalité a mis tout en œuvre sur le temps scolaire, c'était difficile sur le temps péri scolaire.

3. Prévisions effectifs rentrée 2020 / Radiations

159 élèves étaient prévus pour la rentrée 2020 (prévisions de novembre 2019) : 51 PS, 55MS, 53GS, soit une moyenne de 26.5 par classe

Radiations : 10 en GS qui n'iront pas au CP à l'élémentaire George Sand

3 en MS et 4 en PS

A ce jour pour la rentrée :

GS : 50

MS : 53 élèves

PS : 32/51, à cause de la crise Covid19, le circuit d'inscription été modifié. Les fiches jaunes sont directement transmises aux directeurs, une troisième vague va être reçue.

Si la prévision de 51 PS se confirme, **l'effectif total à la rentrée devrait être de 154.**

Néanmoins, **pas de risque de fermeture de classe au vu des échanges avec l'IEN.**

Question API : mise en place des classes de GS à 24 ?

La circulaire indique une mise en place possible jusqu'à la fin du mandat présidentiel, on serait à 25 élèves de GS par classe à ce jour.

4. Organisation rentrée septembre 2020

En raison du contexte actuel, la procédure d'inscription est modifiée. Mme PELI appelle individuellement chaque famille et envoie un mail contenant toutes les informations nécessaires en suivant.

Une visite de l'école est prévue le 28 août pour tous les nouveaux élèves et leurs parents.

Horaires et dates sauf si contraintes sanitaires modifiées :

Mardi 1er septembre, rentrée échelonnée pour tous les niveaux, par demie classe. Les élèves des deuxièmes moitiés des classes rentreront le mercredi 2 septembre. Le premier groupe ne vient pas le mercredi.

Horaires échelonnés les 1^{er} et 2 septembre :

GS à 8h20,

MS à 8h35,

PS à 8h50

Jeudi 3 septembre, tous les enfants iront en classe, la rentrée ne sera plus échelonnée.

Question API : Comment vérifier les acquis réalisés pendant le confinement ?

Actuellement il n'est pas possible d'évaluer ces compétences sur les 15 jours restants.

L'équipe enseignante reprendra dès la rentrée 2020-2021 les compétences particulières de l'année précédente jusqu'aux vacances de Toussaint. Les maîtresses rappellent que les enfants de maternelle ont les trois ans pour acquérir le socle de compétences.

Mise en place des APC dès le début. Il faudra différencier les groupes, mais les enseignantes vont leur laisser le temps.

Question API : comment les classes de MS et GS vont être constituées l'an prochain ?

Les élèves vont être mélangés par niveau, les classes actuelles ne sont pas reconduites au niveau supérieur. Mais avec seulement deux classes, tous les enfants retrouveront des camarades connus.

Question API : Comment s'organise la fin d'année pour les élèves ne revenant pas en classe ?

Des RDV individuels sont organisés pour revoir la maîtresse et récupérer les affaires.

Question API : quels seront les horaires et le rythme l'an prochain ?

L'IEN confirme que les horaires seront conservés en l'état à la prochaine rentrée (semaine à 4,5j). Mme PELI espère que des temps de concertation seront mis en place avec la municipalité en amont si une modification doit intervenir pour les années suivantes.

5. ATSEM rentrée 2020

2 ATSEM changent d'école après 6 ans à George Sand.

1 ATSEM titulaire reste sur George Sand.

2 nouvelles ATSEM titulaires doivent être affectées.

3 autres ATSEM devraient nous être également affectées.

A ce jour, la mairie a indiqué à Mme PELI que nous devrions conserver 6 ATSEM pour 6 classes. Cette décision reste à confirmer. Elle le sera au plus tard à la pré-rentrée fin août, pour la préparation de l'école.

Mme Clouscard-Martinato : les ATSEM sont des employées municipales, avec 1 fermeture de classe à Marie Curie et la non reconduction de la classe de TPS, 2 ATSEM peuvent être réaffectées mais ce sera à confirmer avec la nouvelle municipalité.

6. Coopérative scolaire /Photo de classe

Bénéfices :

Photo individuelle + 775.25€, en baisse : une classe de moins et mise en place de la commande sur le site internet.

Vente de chocolat +796.45€

Dépenses :

Décorations de Noël : 47.75€

Fête de la galette : 90€

1^{er} séance de cinéma : 223.5 €

Spectacle de Noël 760€

2 ème séance de cinema: 57€

Chaque maîtresse a le droit de dépenser 150€ pour sa classe sur le budget de la coopérative, Mme Péli finit de comptabiliser les dépenses.

Dépense exceptionnelle :

La coopérative scolaire avec l'accord de l'API offre à chaque enfant une photo de classe réalisée à partir des photos individuelles : 723.45€

Les sorties de fin d'années ont été annulées, aucun acompte n'a été encaissé.

L'an prochain, les MS iront comme les PS à la ferme des Balances, les créneaux sont réservés.

La kermesse est annulée, l'API doit contacter les donateurs pour les remercier et voir si les lots peuvent être utilisés l'an prochain.

Le solde de la coopérative : **4456.10 €**

7. Questions diverses

API : les évènements ont montré l'importance du lien numérique, quand le fournisseur va-t-il enfin relier l'école à la fibre ?

Mme Clouscard-Martinato

Le fournisseur, Orange ne veut pas relier, il argumente que c'est trop cher. Pourtant la municipalité a investi 1 million d'euros pour équiper les groupes scolaires.

En attendant, le correspondant municipal sur le numérique a fourni un guide de bonnes pratiques pour permettre d'utiliser les ressources numériques mais cela demande aux enseignants de se coordonner et de beaucoup anticiper. Mme Clouscard-Martinato incite les parents « à écrire au Président de la République ».

Question API : une partie du budget alloué par la municipalité aurait été amputé en lien avec la fermeture des écoles ?

Mme Clouscard-Martinato : Colomiers verse tous les ans 45€ par enfant, soit 7155€ pour l'EMPU GS. Néanmoins, en accord avec l'IEN, ce budget a été réduit pour aider la municipalité à faire face aux dépenses supplémentaires en lien avec le protocole sanitaire pour accueillir les élèves après le confinement.

Le budget a été réduit d'environ 2000€ (-28%). Le budget restant, correspondant à 970€, a dû être soldé avant fin mai. A la prochaine rentrée, la nouvelle équipe municipale décidera du montant alloué aux écoles.

Les parents de l'API remercient les enseignantes pour leur mobilisation pour les enfants pendant cette période.

Les enseignantes remercient tous les parents d'élèves pour tous les efforts faits pour maintenir le lien entre les enfants et l'école.

La séance est levée à 19h00.

Directrice de l'école, Présidente :

Mme PELI



Secrétaire de séance, membre API :

Mme JOUSSEINS

Validé par mail le 29/06/2020